



### Procès-verbal

### Conseil d'établissement – École Cœur à cœur, l'Alternative Mercredi 8 octobre 2025 – 19h

#### Présences

Joëlle Breault, parent  
Julie Clément, parent  
Anik Prince, parent  
Roxanne Thériault, parent  
Bélinda Marineau, parent  
Nadie Malbranche-Laporte

Suzanne Lortie, enseignante  
Ginette Maltais, enseignante  
Stéphanie Guay, enseignante  
Cynthia Dubois, TES  
Louis Vellone-Richard, Soutien  
Chantal Venne, Directrice

#### Absences

Alexandre Legault, TES  
Annick Caron, parent (substitut)

### 1. Présence et vérification du quorum

Le quorum étant atteint, l'assemblée débute à 19h02.

### 2. Adoption de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Cynthia Dubois et appuyée par Ginette Maltais

### Résolution CE 25-26/001

### 3. Parole au public

Aucun public

### 4. Élection

Les postes de président et de vice-président sont à combler au sein du conseil d'établissement.

Julie Clément propose que Joëlle Breault soumette sa candidature à la présidence. Aucun autre parent ne pose sa candidature. Elle est donc élue par acclamation.

### Résolution CE 25-26/002

Julie Clément soumet sa candidature à la vice-présidence. Aucun autre parent ne pose sa candidature. Elle est donc élue par acclamation.

### **Résolution CE 25-26/003**

#### **5. Adoption du procès-verbal du 4 juin 2025 et suivi de l'Assemblée Générale du 3 septembre 2025**

L'adoption du procès-verbal modifié du 4 juin 2025 tel que présenté est proposée par Julie Clément et appuyée par Ginette Maltais.

### **Résolution CE 25-26/004**

Suivi du procès-verbal du 4 juin :

- Suivi concernant la demande d'évaluation des stratégies et moyens afin de diminuer l'exposition des enfants aux champs électromagnétiques durant la semaine. Il est suggéré d'installer des tissus sur les bornes Wi-Fi permettant d'atténuer ces champs et d'en discuter avec l'OPP. Chantal Venne vérifiera l'état de la situation de notre école auprès du SRTI et assurera le suivi lors du CÉ de novembre.

Les membres font un retour sur l'Assemblée Générale des parents du 3 septembre 2025. Plusieurs suggestions sont proposées afin de pallier à certaines problématiques rencontrées dans le cadre de la soirée :

- Recommandation de mettre une heure de fermeture de l'assemblée fixe car les parents trouvent le tout trop long.
- Suivi plus rigoureux des inscriptions des parents aux comités afin de s'assurer que tout le monde soit contacté.
- Le vouvoiement devra être ajouté au code de vie à la suite de la mise en place des demandes ministrielles.

#### **6. Déclaration d'intérêt**

Tous les membres du CÉ remplissent le formulaire de déclaration d'intérêts.



## 7. Adoption des règles de régie interne

Chantal Venne présente les règles de régie interne. Quelques modifications sont proposées :

- On informe qu'il y a une coquille au niveau du temps Début 19h00, fin 20h45
- Définitions : commission scolaire doit être modifié
- Séance du conseil : proposer d'enlever par résolution
- Séance ajournée : ajouté « pour la reprise d'une séance ajournée »
- Décorum : le point B pourrait être supprimé
- Ordre du jour : le point C pourrait être supprimé
- La période de question du public

Il est proposé par Roxanne Thériault et appuyé par Nadie Laporte d'approuver les règles de régie interne avec les modifications proposées.

## Résolution CE 25-26/005

## 8. Proposition de date pour le CÉ

Chantal Venne présente la proposition de calendrier aux membres. L'heure du début des CÉ sera 19h. Le calendrier, tel que présenté, convient à tous les membres.

Voici les dates des rencontres pour l'année scolaire 2025-2026 :

Mercredi le 8 octobre 2025  
Mercredi le 12 novembre 2025  
Mercredi 17 décembre 2025  
Mercredi le 14 janvier 2026  
Mercredi le 18 mars 2026  
Jeudi le 23 avril 2026  
Mercredi le 6 mai 2026 (Assemblée générale)  
Mardi 2 juin 2026

## 9. Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement

Chantal Venne propose de cibler certaines capsules pour l'écoute durant le conseil d'établissement.

## **10. Code de vie et plan de lutte**

### **10.1 Code de vie**

Le code de vie de l'école, présenté l'an dernier par Chantal Venne, sera révisé lors de la prochaine rencontre du comité Bien-être, afin de se conformer aux exigences du Ministère concernant le vouvoiement et l'interdiction du téléphone cellulaire en milieu scolaire. Il sera ensuite présenté aux membres du conseil d'établissement en novembre.

### **10.2 Plan de lutte**

Louis Vellone-Richard présente le plan de lutte 2025-2026 aux membres du conseil d'établissement. Chantal Venne enverra par courriel le document complet aux membres du conseil d'établissement. Après la signature par la présidente, il se retrouvera sur le site de l'école Cœur-à-Cœur l'Alternative.

Rappel fait que l'école utilise le matériel DIRE-MENTOR afin de travailler les habiletés socio-émotionnelles des élèves.

Il est proposé par Bélinda Marineau et appuyé par Cynthia Dubois d'adopter le plan de lutte.

## **Résolution CE 25-26/006**

### **11. Balises pour les documents remis aux parents**

Chantal Venne explique que les seules publicités qui seront transmises aux parents via le Média ou par courriel proviennent de la ville de St-Eustache, ville d'appartenance de l'école, de la Fédération des comités de parents (FCPQ), de la Fédération de l'autisme du Québec ainsi que du CSSMI. Les autres demandes doivent être soumises et approuvées par le CÉ.

### **12. Budget du conseil d'établissement et activités de financement**

Budget annuel de fonctionnement du CÉ de 775,00\$.

Il est proposé d'acheter des collations pour les membres lors des rencontres mensuelles du CÉ. Cynthia Dubois se propose pour faire les achats.



Chantal Venne présente les détails du budget du conseil d'établissement ainsi que le budget des fonds spéciaux.

Le comité mentorat demande un montant de 100 \$ pour la rencontre d'accompagnement des mentors entre les nouveaux parents et les mentors. Cette somme serait prélevée à partir du budget des fonds spéciaux. Cette somme serait prélevée à partir du budget des fonds spéciaux.

Le comité vert demande une somme de 200,00\$ pour les achats reliés au projet de la vente de garage et l'achat d'ustensiles. Cette somme serait prélevée à partir du budget des fonds spéciaux.

Le comité bibliothèque demande un budget de 500,00\$ pour rendre la bibliothèque plus attrayante. Cette somme serait prélevée à partir du budget des fonds spéciaux.

Il est proposé par Julie Clément, et appuyé par Nadie Laporte d'approuver le budget du conseil d'établissement ainsi que le budget des fonds spéciaux.

### **Résolution CE 25-26/007**

#### **13. Sorties éducatives et activités à l'école**

Chantal Venne présente aux membres du CÉ la liste des nouvelles sorties éducatives et activités à l'école soumises par les enseignantes.

Il est proposé par Suzanne Lortie et appuyé par Stéphanie Guay d'adopter la liste des sorties éducatives et activités à l'école telle que présentée.

### **Résolution CE 25-26/008**

#### **14. Nouvelles des comités**

Les différents comités se mettent en place et effectuent leur première rencontre.

Aucun parent ne s'est inscrit sur le comité Halloween, donc la soirée annuelle n'aura pas lieu, compte tenu de la complexité de l'activité.

Le comité financement n'a pas eu de rencontre.

L'OPP doit aider à la communication entre les différents comités et les parents.

Le comité de la différence a réalisé un projet de promotion de la journée de la réconciliation et de la vérité avec les élèves de la classe 983.

Joëlle Breault propose de prolonger la rencontre de 20 minutes, appuyée par Cynthia Dubois. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Résolution CE 25-26/009**

#### **15. Nouvelles de la direction**

Un ajustement au calendrier scolaire sera nécessaire afin d'assurer le service de garde à l'école Emmanuel-Chenard en février. La journée pédagogique initialement prévue le 11 février 2026 sera déplacée au 3 février 2026.

#### **16. Nouvelles de l'équipe-école**

Gros début d'année, nous commençons à prendre nos routines. Alicia, enseignante de 6<sup>e</sup> année, a quitté et Mélanie Grenier prendra la relève. Beaucoup d'adaptation nécessaire.

#### **17. Nouvelles du comité de parents CSSMI**

Julie Clément sera présente au prochain comité de parents.

#### **18. Correspondance**

Il n'y a aucune correspondance.

#### **19. Varia**

Il n'y a aucun varia.

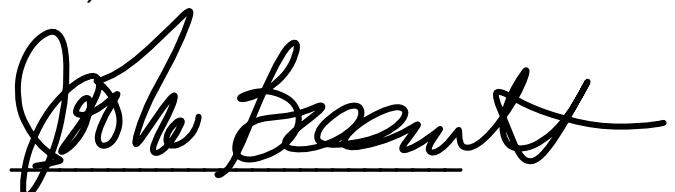
#### **20. Levée de l'assemblée**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Suzanne Lortie et appuyé par Cynthia Dubois de lever l'assemblée à 20h56.

**Résolution CE 25-26/010**

*Chantal Venne*

Chantal Venne, Directrice



Joëlle Breault, Présidente

